



Création du « Mouvement international pour les droits de l'homme et des peuples » (IMHPR)

Par [Madaniya](#)

Région : [L'Europe](#)

Mondialisation.ca, 30 novembre 2024

[madaniya.info](https://www.madaniya.info)

Haytham Manna, Président de l'Institut Scandinave des Droits de l'Homme (SIHR) et doyen de l'opposition démocratique syrienne, a été élu président du Mouvement International pour les Droits de l'Homme et des peuples (IMHPR), par 23 organisations non gouvernementales, réunies le 29 Novembre 2024 à Genève, selon un communiqué parvenu à la rédaction de <https://www.madaniya.info/>

Parmi les organisations participant à cette rencontre figurent :

- la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme,
- l'Association marocaine des droits de l'homme,
- le Centre d'études des droits de l'homme d'Amman,
- l'Institut scandinave pour droits de l'homme/Fondation Haytham Manna),
- la Société mauritanienne pour les droits de l'homme,
- l'Organisation de secours populaire/Irak et le Comité de vigilance pour la démocratie en Tunisie,
- Centre des médias pour les droits de l'homme et la démocratie/Palestine,
- Association de solidarité laïque/Méditerranée,
- Commission arabe des droits Humaine,
- Institut international pour la paix, la justice et les Droits de l'Homme,
- ACI Human Rights (Sénégal),
- Organisation Addameer (Palestine),
- Réseau Alliance des minorités irakiennes,
- Groupe colombien pour les droits des peuples,
- Centre de Damas pour les études théoriques et les droits civils,
- Observatoire français des droits de l'homme,
- Forum Houran pour la citoyenneté,
- Réseau jordanien pour les droits de l'homme et des peuples ,
- Organisation syrienne des droits de l'homme (MAF),
- Réseau pour le droit des peuples à l'autodétermination,
- Association Vigilance pour la démocratie en Tunisie,
- Comité syrien des droits de l'homme/MAF en Syrie et au Kurdistan irakien,
- One Justice Organisation,
- Fondation égyptienne pour l'avancement de Droits de l'Enfant,
- Association Pulses pour des solutions humaines/Suisse,
- Justice for Palestine...

ainsi que des experts internationaux du Cameroun, de Suisse, de Palestine, du Liban, de Côte d'Ivoire et d'Espagne, physiquement ou à distance.

Les rassemblements ont élu le **Dr Haytham Manna** comme président d'honneur du mouvement, le **Dr Nizam Assaf** comme président et les vice-présidents : **Dr Lamin Dianko, Me. Najet Hadriche, Mme Asmaa Abdullah, Dr Mohamad Khir Alwazir, Professeur Muhyiddin Agha, Dr Mohamad Ahmad al-Haj Sidi, M. Leonardo Perez, Dr Ghassan Koumiya** et **M. Hogr Jetto**. La ville de Genève a été choisie comme centre principal du mouvement, avec des bureaux en Asie occidentale et en Afrique du Nord.

Ci joint le texte intégral du communiqué

Le 27 novembre 2024, des représentants de 23 organisations non gouvernementales nationales, régionales et internationales de défense des droits de l'homme de différents continents se sont réunis à Genève pour annoncer la création du « Mouvement international pour les droits de l'homme et des peuples » (IMHPR), après des réunions préparatoires de plusieurs mois.

Les documents du mouvement, approuvés par quarante participants, démontrent une vision nouvelle et originale des droits de l'homme et des peuples, en dehors du traitement sélectif et de deux poids, deux mesures qui est malheureusement entré dans les cercles de nombreuses organisations occidentales de défense des droits de l'homme. dans le préambule de la déclaration :

« Comprendre l'histoire moderne du droit international et la crise de la modernité qui sous-tend ce droit permet de voir dans quel cadre les droits de l'homme doivent être envisagés. Depuis la naissance des premières organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme et des droits civiques à la fin du XIXe siècle, l'eurocentrisme s'est manifesté dans leur création et leurs combats. Cela est devenu évident après la Première Guerre mondiale avec l'idée d'une organisation internationale englobant les organisations nationales.

Certaines de ces organisations n'ont pas dépassé le stade de la concentration sur les questions qui concernent le système international ou se sont contentées de se battre pour certains articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme, mettant l'accent sur les droits politiques et civils au détriment des droits sociaux, culturels, économiques et environnementaux.

Les années 1990 ont ouvert de nouvelles portes avec l'émergence d'organisations du Sud global sous le slogan « Tous les droits pour tous » lors de la Conférence de Vienne de 1993. Cependant, la déclaration de la guerre contre le terrorisme en 2001 a mis un terme à la plupart des projets et idées importants qui avaient modifié de nombreux programmes et priorités des ONG internationales. Des concepts tels que la sécurité humaine, la décennie de la non-violence, la réforme de l'ONU et la création de la Cour pénale internationale visaient à passer de la simple description, critique et condamnation à la responsabilité. Cette période a vu nombre de ces organisations se développer au milieu de guerres hybrides, affaiblissant leur soutien populaire et les obligeant à lier leurs programmes aux marchés financiers régionaux et internationaux.

La complicité avec le système d'apartheid israélien et la guerre en Ukraine ont mis en

lumière la nécessité d'un mouvement international des droits de l'homme qui s'oppose à la violence et aux guerres et rejette toute politique de deux poids deux mesures ou tout activisme sélectif de la part des défenseurs de la dignité humaine. La reconnaissance de cette dignité et de son authenticité chez tous les membres de la famille humaine, ainsi que de leurs droits égaux et inaliénables, constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons adopter une nouvelle approche des droits de l'homme fondée sur leur protection, leur respect et leur application, en réalisant pleinement et effectivement les droits des peuples, au premier rang desquels le droit à l'autodétermination et à la libération. Cette approche vise à garantir que tous les membres de la « famille humaine » jouissent de tous les droits de l'homme internationalement reconnus sans discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, le statut social ou toute autre base, tels qu'ils sont reconnus et respectés dans la pratique, comme le stipulent les pactes et traités internationaux relatifs aux droits de l'homme et des peuples, grâce à la réalisation pleine et effective des droits de tous les peuples. Sur la base des défis contemporains susmentionnés, nous initions la création du Mouvement international pour les droits de l'homme et des peuples ».

Parmi les organisations participant à cette rencontre figurent la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme, l'Association marocaine des droits de l'homme, le Centre d'études des droits de l'homme d'Amman, l'Institut scandinave pour droits de l'homme/Fondation Haytham Manna), la Société mauritanienne pour les droits de l'homme, l'Organisation de secours populaire/Irak et le Comité de vigilance pour la démocratie en Tunisie, Centre des médias pour les droits de l'homme et la démocratie/Palestine, Association de solidarité laïque/Méditerranée, Commission arabe des droits Humaine, Institut international pour la paix, la justice et les Droits de l'Homme, ACI Human Rights (Sénégal), Organisation Addameer (Palestine), Réseau Alliance des minorités irakiennes, Groupe colombien pour les droits des peuples, Centre de Damas pour les études théoriques et les droits civils, Observatoire français des droits de l'homme, Forum Houran pour la citoyenneté, Réseau jordanien pour les droits de l'homme et des peuples , Organisation syrienne des droits de l'homme (MAF), Réseau pour le droit des peuples à l'autodétermination, Association Vigilance pour la démocratie en Tunisie, Comité syrien des droits de l'homme/MAF en Syrie et au Kurdistan irakien, One Justice Organisation, Fondation égyptienne pour l'avancement de Droits de l'Enfant, Association Pulses pour des solutions humaines/Suisse, Justice for Palestine... et des experts internationaux du Cameroun, de Suisse, de Palestine, du Liban, de Côte d'Ivoire et d'Espagne, physiquement ou à distance.

Les rassemblements ont élu le Dr Haytham Manna comme président d'honneur du mouvement, le Dr Nizam Assaf comme président et les vice-présidents: Dr Lamin Dianko, Me. Najet Hadriche, Mme Asmaa Abdullah, Dr Mohamad Khir Alwazir, Professeur Muhyiddin Agha, Dr Mohamad Ahmad al-Haj Sidi, M. Leonardo Perez, Dr Ghassan Koumiya et M. Hogr Jetto. La ville de Genève a été choisie comme centre principal du mouvement, avec des bureaux en Asie occidentale et en Afrique du Nord

Les participants se sont arrêtés pour un moment d'éloge funèbre pour le défunt du mouvement des droits de l'homme, l'avocat Gille Devers, un défenseur bien connu des droits des Palestiniens. Les participants ont également écouté la campagne « Education 4 Gaza » pour soutenir la campagne par organisations et organismes participants.

La source originale de cet article est madaniya.info

Copyright © Madaniya, madaniya.info, 2024

Articles Par : Madaniya

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca